



Ville et campagne...
AU NATUREL

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception locatif 2019

AVIS PUBLIC est donné par la présente aux contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin à l'effet que le rôle de perception locatif pour l'année 2019 est complété et déposé au bureau du directeur général/secrétaire-trésorier, au 208, 2^e Avenue à Lac-Etchemin.

L'envoi des comptes de taxe locative sera fait vers la mi-février et ces comptes seront payables le 15 avril 2019.

Les contribuables qui n'auront pas reçu leur compte d'ici le 4 mars 2019 devront communiquer avec le service de perception de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Le rôle de perception locatif est disponible pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Lac-Etchemin, ce 5^e jour de février 2019.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P, OMA